

MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2013

Présents/MM. BAUD Jean-Paul/MUFFAT Sophie/ BAUD Marie-Thérèse / LE RAY Gérard/
BAUD Michel /DEHESTRU Marc/DUFOUR Michel/

Absents excusés : MM/ BAUD Emilie/

Absents : MM/SAUVAGE Pascal/GEROUDET Vincent/

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST EN ATTENTE DES RESULTATS FINANCIERS DEFINITIFS 2012 DE LA TRESORERIE.
- EXAMINE LES DOSSIERS D'URBANISME EN COURS.
- DECIDE DE CONTACTER LE CABINET AXE POUR ENVISAGER LA MISE EN COMPATIBILITE DU POS AVEC LE SCOT DU CHABLAIS.
- PREND CONNAISSANCE DU VOTE DEFAVORABLE DES COMMUNES CONCERNEES SUR LE NOUVEAU PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE D'AULPS
- DEMANDE LE REPORT DE L'APPLICATION DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES A LA RENTREE 2014.
- PREND CONNAISSANCE DE CANDIDATURE POUR LE REMPLACEMENT DE L'AGENT TECHNIQUE.
- DONNE UN AVIS FAVORABLE A L'ORGANISATION DE LA COURSE CYCLISTE « MORZINE-VALLEE D'AULPS ».
- DEFINIT LE MONTANT DES TRAVAUX FORESTIERS A CONFIER A L'O.N.F. POUR 2013.
- EXAMINE QUELQUES DOSSIERS DIVERS.

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz,
Le 2 Mars 2013

Le Maire,
BAUD Jean-Paul